POSOLOGIE
POUR L'ELIMINATION DES METAUX LOURDS
AVEC DE LA CHLORELLA - AIL DES OURS – CORIANDRE
d'après le docteur Dietrich Klinghardt

Le **Docteur Dietrich Klinghardt** a développé ce programme d'épuration en se basant sur ses longues années d'expérience.

Pour l'élimination de composés toxiques, par exemple des métaux lourds (cadmium, plomb, mercure (provenant d'amalgames dentaires)), la mise en œuvre régulière de comprimés de Chlorella (250 mg) est conseillée. L'excrétion des toxines se déroule essentiellement par voie intestinale.

Pour briser et évacuer les « dépôts » se trouvant dans l'organisme, il est conseillé de réaliser une cure de **Chlorella** (de qualité bio de préférence) combinée à une prise **d'ail des ours et de coriandre**. Dans ce cas l'ail des ours et la coriandre remplissent la première fonction qui est de libérer les dépôts de toxines en les rendant mobiles dans l'organisme.

Mode d'emploi:
Toutes les deux semaines il faut augmenter durant deux jours d'affilés la prise quotidienne, qui s'élève en temps normal à 3x5 comprimés, à 30 à 50 comprimés.

10 jours après le début de la cure ajouter 2 à 4 gouttes d'ail des ours. La dose est augmentée jusqu'à 5 à 10 gouttes.
30 jours après le début de la cure, ajouter en plus les gouttes de coriandre. Là encore débuter avec 2 à 4 gouttes puis augmenter jusqu'à 5 à 10 gouttes.
La cure devra être suivie durant au moins 2 mois.

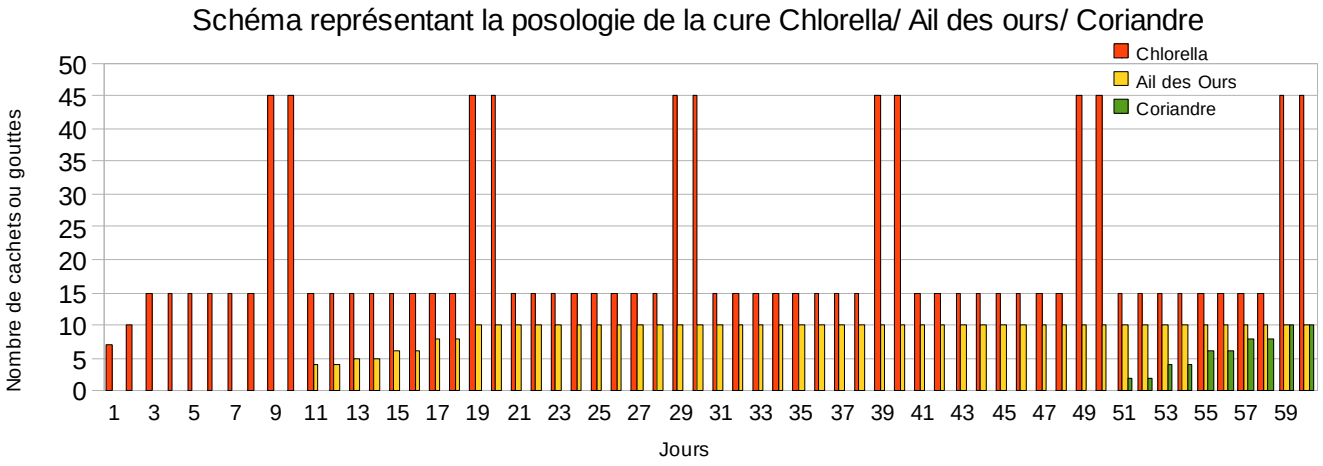

Comme chacun réagit différemment à la Chlorella, la prise de la dose intensive devra s'effectuer de façon progressive.